

Rome, 15 septembre 2021

## FÊTE DE SAINT VINCENT DE PAUL

A tous les membres de la Famille vincentienne

Chers frères et sœurs,

La grâce et la paix de Jésus soient toujours avec nous !

Le mois de septembre est appelé le mois vincentien parce que, membres de la Famille vincentienne à travers le monde, nous nous préparons à célébrer ensemble la fête de saint Vincent de Paul avec des eucharisties magnifiquement préparées, des liturgies de la Parole ou d'autres temps de prière qui engagent toutes les branches de la Famille vincentienne dans une paroisse, un village, une ville, une région ou un pays donné. Nous nous préparons aussi à célébrer la fête par des actes concrets du service corporel et spirituel de nos Seigneurs et Maîtres.

Je voudrais remercier du fond du cœur et féliciter chacune des branches de la Famille vincentienne pour l'inventivité, l'engagement et le service incroyables dont toutes ont fait preuve depuis le début de la pandémie jusqu'à ce jour pour soulager les souffrances causées au monde par la Covid-19 qui, comme toujours, frappe plus durement les pauvres, les plus vulnérables. Nous espérons et prions tous pour que le pire de la pandémie soit derrière nous, bien que cela soit plus vrai dans certains pays que dans d'autres. Nous vivons toujours avec beaucoup d'incertitude quant à ce qui pourrait arriver par la suite.

Nous apprenons de plus en plus à utiliser de nouveaux outils pour rester en contact les uns avec les autres via les médias sociaux, Zoom et d'autres plateformes à notre disposition. Ce sont d'excellents moyens pour développer l'interconnectivité et la collaboration. Néanmoins, nous éprouvons, avec une urgence encore plus grande, le besoin de reprendre les rencontres personnelles, les réunions et les rassemblements que nous vivions avant que la pandémie de la Covid-19 ne se répande dans le monde. Après avoir vécu une si longue période d'isolement, de distanciation et d'interdiction de rencontres, nous avons à cœur de multiplier les rencontres personnelles, les réunions et les rassemblements.

Si Vincent a écrit plus de 30 000 lettres, la principale forme de communication « à distance » de son époque, ses journées étaient remplies de rencontres avec des personnes et des groupes et, il appréciait manifestement les répétitions d'oraison et les conférences qui réunissaient les confrères et les Sœurs.

A propos du développement de l'interconnectivité, je voudrais souligner trois domaines que j'ai déjà abordés dans le passé. Il y a eu de grandes améliorations dans chacun d'eux, mais il reste encore beaucoup à faire pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés. C'est pourquoi j'y reviens dans la lettre de cette année, convaincu que si nous parvenons à intensifier l'interconnexion et la collaboration et à atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés dans ces domaines spécifiques, les autres suivront presque automatiquement et ce sera beaucoup plus facile de réunir les 160 branches pour toute nouvelle initiative que nous pourrions entreprendre à l'avenir.

### 1) Les Conseils nationaux de la Famille vincentienne dans les 162 pays où la Famille vincentienne est présente aujourd'hui.

Le Bureau de la Famille vincentienne (VFO) travaille avec diligence pour aider à atteindre l'objectif suivant : d'ici l'année prochaine, en 2022, les 162 pays auront un Conseil national de la Famille vincentienne.

Qui doit faire partie du Conseil national ? Les représentants de toutes les branches dans un pays donné. Aucune branche ne doit être laissée de côté mais toutes, grandes ou petites, doivent avoir le sens d'appartenir à une même famille.

S'il s'agit d'un grand pays, il pourrait y avoir des Conseils régionaux de la Famille vincentienne, ainsi que des Conseils locaux dans les grandes villes, comme c'est déjà le cas dans certains pays. Tous ces Conseils seraient toujours interconnectés entre eux et coordonnés par le Conseil national.



Je voudrais faire appel aux branches d'un pays, d'une région ou d'une ville qui sont présentes depuis plus longtemps et qui ont davantage d'expérience que d'autres branches dans le domaine de l'organisation pour aider à rassembler les différents représentants de la Famille. Elles sont bien placées pour inviter les branches et organiser les Conseils auxquels chaque branche participera, afin de planifier ensemble différents projets, initiatives et rencontres tout au long de l'année. J'encourage les Conseils nationaux à ne pas limiter les rencontres à une fois par an, mais à en avoir plusieurs fois par an, pour développer et intensifier la collaboration et l'interconnectivité qui réuniront régulièrement la Famille.

Pour insister sur l'importance de collaborer à des initiatives lancées par d'autres et conformes à la fin de la Congrégation de la Mission, Vincent imagina les objections que pourraient faire ses membres. « *On pourra dire en la Compagnie : 'Monsieur, je suis au monde*

*pour évangéliser les pauvres, et vous voulez que je travaille aux séminaires' »<sup>1</sup>; « Monsieur, bon que nous fassions cela, mais à quel propos que nous servions les Filles de la Charité ? »<sup>2</sup>; « Mais des enfants trouvés, pourquoi nous charger de cela ? N'avons-nous pas assez d'autres affaires ? »<sup>3</sup> Vincent dit que ceux qui se détourneraient de tels services de collaboration sont « des gens qui n'ont qu'une petite périphérie, qui bornent leur vue et leurs desseins à certaine circonférence où ils s'enferment comme en un point ; ils ne veulent sortir de là ; et si on leur montre quelque chose au delà et qu'ils s'en approchent pour la considérer, aussitôt ils retournent en leur centre, comme les limaçons en leur coquille »<sup>4</sup>.*

Je vous invite à tout mettre en œuvre pour que ces rencontres, projets et initiatives ne se limitent pas à deux ou trois branches dans un pays, une région ou une ville, mais englobent fidèlement toutes les branches. Une fois que l'une ou l'autre branche propose une initiative et invite les autres branches à collaborer, elles suivront inévitablement.



## **2) Réponse aux catastrophes naturelles, guerres et autres calamités, apportée par l'ensemble de la Famille vincentienne.**

Au sein de la Famille vincentienne, nous devons développer un système aux niveaux international, national, régional et local pour répondre aussi efficacement et rapidement que possible aux catastrophes naturelles, guerres et autres calamités, non pas comme une branche individuelle, mais ensemble comme toute la Famille vincentienne. Effectivement, nous avons

<sup>1</sup> Coste XII, 85 ; Conférence 195, « Sur la fin de la Congrégation de la Mission ».

<sup>2</sup> Ibid., 86.

<sup>3</sup> Ibid., 88.

<sup>4</sup> Ibid., 92-93.

déjà commencé à réfléchir et à agir dans ce sens au niveau du Comité exécutif de la Famille vincentienne (VFEC).

L'année dernière, nous nous sommes unis en famille internationale pour apporter notre aide aux personnes touchées par la Covid-19, ainsi que par la tragique explosion dans le port de Beyrouth. Le VFEC a lancé une campagne avec la Commission de l'Alliance Famvin avec les sans-abri (FHA), pour secourir les centaines de milliers de sans-abri dans la capitale libanaise, à travers le Conseil national de la Famille vincentienne au Liban, coordonné par son président national.



Lors de la peste qui frappa Marseille en 1649, Vincent, apprenant la mort du père Brunet et de son collaborateur laïc, le chevalier de la Coste, décrit une réponse rapide à la crise. Il écrit à Antoine Portail, « *Madame la duchesse d'Aiguillon vous doit envoyer 500 livres... Si vous avez besoin davantage d'argent, mandez-le-moi, nous vous en enverrons incontinent, et, si besoin est, nous vendrons nos croix et nos calices pour vous secourir* »<sup>5</sup>.

<sup>5</sup> Coste III, 472 ; L. 1125, « A Antoine Portail, à Marseille », 6 août 1649.



Grâce à la mise en place et la consolidation des Conseils nationaux de la Famille vincentienne dans les 162 pays où nous sommes présents, nous aurons des équipes de coordination sur le terrain collaborant avec la Famille vincentienne au niveau international, qui deviendront une force sur laquelle les pauvres du monde pourront compter. Chaque branche, grande ou petite, est une partie inestimable de la merveilleuse mosaïque qui compose la Famille vincentienne.

### 3) Alliance Famvin avec les sans-abri (FHA) avec sa Campagne 13 Maisons.

La FHA avec la Campagne 13 Maisons est une initiative caritative qui rassemble la Famille vincentienne et qui, de ce fait, doit être promue au sein de la Famille vincentienne afin de toucher le cœur de chaque membre pour que chacun s’y implique. La FHA est notre unique projet commun. Par conséquent, elle doit être promue, introduite et étendue dans les 162 pays où la Famille vincentienne est présente afin qu’aucune congrégation ou association ne reste en dehors d’elle, mais que toutes prennent une part active à l’initiative dans tous les recoins du monde où nous vivons et servons.



A ce jour, 44 branches de la Famille vincentienne se sont engagées activement dans la FHA et la Campagne 13 Maisons. Elle est désormais présente dans 44 pays ; 1 826 maisons ont été construites et 6 628 personnes ont été aidées. Nous espérons qu’à l’occasion de la fête de saint Vincent de Paul de l’année dernière, de nombreuses autres branches, congrégations et associations de laïcs, participeraient d’une manière ou d’une autre à la FHA, mais cet objectif n’a pas été atteint. Il y a encore un long chemin à parcourir.

Malheureusement, le nombre de personnes qui vivent dans la rue, de réfugiés déplacés et de personnes qui vivent dans des logements insalubres augmente considérablement dans le

monde entier en raison de la pandémie de la Covid-19. Une réponse coordonnée à ces besoins immenses est plus que jamais nécessaire.

Notre époque rappelle la situation à laquelle Vincent a été confronté pendant la Fronde lorsqu'il avait mobilisé des groupes et individus vincentiens et de l'Eglise pour venir en aide aux personnes déplacées. Il pouvait rapporter à son confrère en Pologne : « *L'on a retiré les filles réfugiées, en des maisons particulières, où elles sont entretenues et instruites jusqu'au nombre de 800. Jugez combien de maux se seraient faits si elles étaient demeurées vagabondes. Nous en avons cent dans une maison du faubourg Saint-Denis. On va retirer du même danger les religieuses de la campagne que les armées ont jetées dans Paris, dont les unes sont sur le pavé, d'autres logent en des lieux de soupçon et d'autres chez leurs parents ; mais, toutes étant dans la dissipation et le danger, on a cru faire un service bien agréable à Dieu de les enfermer dans un monastère, sous la direction des filles de Sainte-Marie* »<sup>6</sup>.

Comme je l'ai écrit dans une lettre, nous devons rapidement en arriver au point où le problème des sans-abri ne sera pas abordé individuellement, que ce soit par une personne ou une branche, mais en tant que Famille aux niveaux local, national et international. Chaque branche, en apportant sa longue histoire de service auprès des sans-abri, son expérience, son professionnalisme et ses ressources, contribue à constituer une force formidable qui devient beaucoup plus efficace pour aider les pauvres.

A cette fin, je voudrais inviter celles des 160 branches de la Famille vincentienne, qui ne l'ont pas encore fait, à devenir des collaborateurs actifs de l'initiative de l'Alliance Famvin avec les sans-abri, en contactant Mme Yasmine Cajuste ([fha.info@famvin.org](mailto:fha.info@famvin.org)), membre du comité de coordination de la FHA, pour recevoir des renseignements et des informations. Vous pouvez également visiter le site Web de la FHA : [vfhomelessalliance.org](http://vfhomelessalliance.org).



Je souhaite à chaque membre de la Famille vincentienne à travers le monde, dans le sens le plus large du terme, une expérience profonde de la grâce à l'occasion de la fête de saint Vincent de Paul. Que Notre Dame de la Médaille Miraculeuse, saint Vincent de Paul, tous les Saints, Bienheureux et Serviteurs de Dieu de la Famille vincentienne continuent d'intercéder pour nous et de nous inspirer sur le chemin de la mondialisation de la Charité !

Votre frère en Saint Vincent,  
Tomaž Mavrič, CM

<sup>6</sup> Coste IV, 406-407 ; L. 1511 « A Lambert aux Couteaux, Supérieur, à Varsovie », 21 juin 1652.